



# CLUB DE BRIDGE DES COPAINS DU GRAND REIMS

Réunion du Conseil d'Administration du mardi 02 juin 2020

Présents : Christian Zimmermann, Marie-Claude Robert, Florence Freyhuber, Agnielle Maillard, Thierry Maillard, Yvette Mangeonjean, Laurent Houze, Marie-Noëlle Bourgeois Potel

Le CA s'est réuni sur l'Ordre du Jour suivant.

## ORDRE DU JOUR :

### 1. Approbation du P.V de réunion de CA du 12 mai 2020 :

Le P.V est approuvé à l'unanimité.

### 2. Position de l'Association concernant le bail de la Salle Saint Benoît :

Conformément à la décision du CA du 12 mai 2020, Christian et Marie-Claude ont obtenu un rendez vous avec le Père Paul en charge de la Paroisse et Monsieur Bauer, laïc chargé des Bâtiments pour mettre au point, dans la durée, une convention écrite d'occupation par le Club de la Salle Saint Benoît .

Sur les modalités pratiques de prise en compte des charges courantes, travaux immédiats, dons, un accord semblait se concrétiser pour signature rapide d'un écrit sur la base d'une durée de 4 ans rassurante pour le Club.

Toutefois cet accord n'a pu être finalisé, après rapprochement du Père Paul auprès des services notamment financiers de l'Evêque, dans la mesure où Monseigneur aurait seulement dit qu'il n'y avait aucun affectataire à ce jour.

Par déduction, la Paroisse reste uniquement gérante des locaux mais n'a pas obtenu un accord du Diocèse pour 4 ans.

Pour lever cette difficulté et connaître précisément les souhaits et l'engagement potentiel de l'Evêque ayant seul pouvoir décisionnel sous couvert de l'Association Diocésaine dont il est le Président, le CA a pris la décision suivante.

En fonction du projet de lettre préparé par Christian et des observations de chacun lors de la réunion du CA, une lettre sera adressée par les soins du Président à l'Evêque, Président de l'Association Diocésaine, sous couvert du Père Paul.

Faisant un état précis de la situation, de notre occupation pérenne, paisible et appréciée depuis plusieurs années dans les locaux de la Salle Saint Benoît, cette lettre vise à obtenir un rendez vous en haut lieu permettant de finaliser, dans les meilleurs conditions possibles, notre maintien dans les lieux.

### 3. Réflexions autour de la reprise d'activité :

Le CA décide, sur le principe, de reprendre l'activité tournoi bridge du Club dès que possible. Cela nécessite une mise au point et une réorganisation du fait des circonstances sanitaires.

A ce titre, un sondage sera préalablement réalisé auprès des adhérents selon une fiche préparée, sur sa proposition par Marie-Claude et selon les indications adoptées par le CA.

Elle permettra, en fonction des résultats du sondage, de préparer la réouverture dans de bonnes conditions du Club, sur la base de 3 tournois et peut-être moins par semaine. Cette fiche de sondage sera annexée au compte-rendu.

### 4. Questions diverses : Point d'apprentissage du bridge, rentrée de septembre 2020

Christian a préparé un projet de mail plus lettre à adresser aux membres du CBC Grand Reims concernant les modalités de reprise de l'activité de formation au Club à compter du mois de septembre à une date exacte restant à définir.

Après discussion, le CA est favorable à l'établissement d'une lettre d'information rappelant:

- les 2 niveaux de formation assurés par l'équipe soit débutants et confirmés, dans l'esprit du CBC Grand Reims sans référence à d'autres formations qui pourraient être suivies à l'extérieur pour performance et compétition,
- les modalités des 2 niveaux proposés, dates, organisation, participation financière,
- de manière moins exhaustive, le programme des cours (uniquement pour le 1er trimestre) car le programme annuel pourra être revu ou aménagé en fonction des niveaux et besoins des participants.

L'Ordre du Jour étant expiré, la séance est close à 16h30.